

CREYS-MÉPIEU

Maintien de cap pour la réserve naturelle des étangs de Mépieu

C. B.



Une vingtaine de personnes étaient présentes pour écouter Raphaël Quesada et échanger avec lui. Photo Raphaël Quesada

Le comité consultatif de la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu s'est réuni le jeudi 9 avril pour présenter les actions menées en 2025. Avec Raphaël Quesada, directeur de l'association Lo Parvi et conservateur de la réserve, le groupe a fait le point sur les opérations de gestion et de surveillance, les espèces présentes et le cap donné pour cette année.

La réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu est constituée de milieux humides et de milieux secs. La juxtaposition de ces domaines conditionne la présence des espèces tant animales que végétales en fonction de leurs exigences, et permet d'observer la biodiversité dans toute sa plénitude. Les observations effectuées en 2025 ont montré l'efficacité des actions entreprises pour réduire la pression extérieure. On constate par exemple une absence totale de traces de pesticides ou autres polluants.

Jeudi 9 avril, Raphaël Quesada, directeur de l'association Lo Parvi et conservateur de la réserve, avait programmé la réunion du comité consultatif. Cette réunion avait lieu à la mairie de Creys-Mépieu, avec des représentants de tous les organismes et entités intéressés : Lo Parvi, avec Raphaël Quesada, la Région, avec Nathalie Péju, conseillère régionale, le Département, avec Annie Pourtier et Olivier Bonnard, conseillers départementaux, mais aussi des représentants de l'ACCA du village, de la communauté de communes, du Département et de la Région.

Raphaël Quesada a présenté le détail des actions menées à bien en 2025, dans les opérations de gestion et de surveillance de la réserve. Celle-ci comporte plusieurs étangs : le Grand étang, l'étang Barral et des marais comme la Fulye, le Marterin et l'Ambossu. Les gardes ont été amenés à sanctionner quelques comportements délictueux, comme des abandons de déchets, des chiens non tenus en laisse ou de la pêche en période interdite.

Quant aux espèces présentes, leur nombre reste stable. Si l'on n'a pas retrouvé d'exemplaire de l'orchidée des marais, le rubanier nain apparu en 2024 s'est bien étendu, comme de nouvelles orchidées d'origine méridionale, poussées par le réchauffement climatique.

L'étang Barral avait été asséché en novembre 2024. Lors de cette mise à sec, qui intervient tous les cinq ans, des espèces de plantes et mousses patrimoniales liées aux vases exondées des étangs ont été retrouvées. La remise en eau de l'étang Barral cet hiver a permis le stationnement de nombreux canards et le retour des cistudes, espèce unique de tortues d'eau douce française.

Pour ses actions à venir, Lo Parvi conserve le cap de sa gestion pluriannuelle, basée sur le triptyque "connaître, protéger et faire connaître". Ce protocole impose à la fois d'observer, de réaliser des inventaires et des collectes d'indicateurs en continu et de garder la mémoire des actions réalisées.